

quelles sont ses intentions, et quelles sont les décisions de son ministère à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. M. Hellyer: Monsieur le président, la question très compliquée du contrôle des ports est à l'étude en ce moment. Pour autant que je sache, il y a près de 25 ans qu'on ne l'a examinée à fond. Trois études à ce sujet, se poursuivent, dont la coordination sera opérée par notre ministère. Mon honorable ami le sait, la situation actuelle touche des ports soumis à l'autorité du Conseil des ports nationaux, des ports régis par l'administration des commissions locales et d'autres qui dépendent du ministère lui-même. Il reste à voir s'il vaut mieux s'en tenir à trois formules, comme dans le cas présent, ou si l'une d'elles seulement serait préférable ou enfin si quelque autre solution ne serait pas plus appropriée. En tout cas, on a l'impression qu'une plus grande participation locale à la direction des ports serait à considérer.

J'ai dit au Conseil du port de Montréal—je crois que c'est bien son nom—que nous avons commencé cette étude et que j'espérais que le rapport serait prêt dans trois ou quatre mois au plus tard. Je leur ai dit également que, dès qu'il serait prêt, je pourrais discuter plus à fond avec eux de la participation locale. Entre-temps, je ne veux prendre aucune mesure qui puisse préjuger des conclusions de l'étude parce que c'est un travail fondamental qui pourrait avoir des répercussions ou être mis en pratique dans d'autres parties du pays également. J'espère que, dans l'intervalle, nous pourrions garder le port ouvert, améliorer son fonctionnement. Puis, dès que le rapport sera prêt, nous serons en mesure de discuter avec les dirigeants montréalais toute modification de structure qui pourrait être justifiée.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur le président, j'aimerais demander à l'honorable ministre si ce sont des groupes ou des commissions spéciales qui enquêtent présentement sur le port de Montréal. L'honorable ministre a déclaré qu'il y a trois groupes qui font des enquêtes. Pourrait-on savoir quels sont ces groupes?

[Traduction]

L'hon. M. Hellyer: Oui, le Conseil des ports nationaux, la Commission canadienne des transports et mon ministère en font chacun

une. Mon sous-ministre en fera la coordination afin de profiter des données des trois.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur le président, il y a eu beaucoup d'enquêtes depuis huit ou neuf ans.

Il y a une dizaine d'années, le Conseil du port de Montréal faisait une enquête sur les vols au pont Jacques-Cartier. Un peu plus tard, de 1961 à 1963, le juge Norris a présidé une enquête sur les pratiques frauduleuses et la violence dans les ports des Grands lacs, du Saint-Laurent et de Montréal.

En 1966, lors de la grève des ports du Saint-Laurent, le juge Lippé avait recommandé une enquête sur ces abus. Et il n'y a pas tellement longtemps, on sait qu'un avocat de Montréal, M^e Deschênes, a préparé, à la demande des autorités du port de Montréal, un rapport au sujet des vols, du pillage et de la fraude qui pouvaient exister dans le port.

Toutes ces commissions-là ont fait des rapports. Cela fait huit ans que l'on a des rapports. Cela fait huit ans que tout le monde le sait et que tout le monde le dit.

● (10.50 p.m.)

Aujourd'hui, trois autres organismes—le Conseil des ports nationaux, la Commission des transports et le ministère des Transports—font des études pour présenter des rapports. Le ministre nous dit: Espérons qu'entre-temps, le port continuera à se développer. Il ne se développe pas; la situation empire et est même devenue grave. Les armateurs, les syndicats, les membres du Conseil du port de Montréal, les propriétaires des compagnies maritimes se plaignent. Les plaintes viennent de partout.

Cela ne s'améliore pas au port de Montréal. Ils ont eu trop d'enquêtes, trop d'études. Il n'y a pas en assez de résultats, même quand les rapports ont été présentés. L'enquête Smith se poursuit présentement. Elle n'est pas incluse dans les trois enquêtes ou commissions dont a parlé l'honorable ministre des Transports. Le juge Smith poursuit une enquête, mais pendant ce temps, le port de Montréal s'en va à la ruine; la situation empire.

Tous, unanimement, se plaignent d'une chose: le manque d'autorité au port de Montréal. Il n'y a aucune autorité pour prendre les décisions, régler les problèmes et trouver les solutions.